

SCI 3G3L
Société civile immobilière en liquidation au capital de 35 000 euros
Siège social : 378, quartier des Combes,
84 430 MONDRAGON

RCS LILLE 524 805 561

RAPPORT DU LIQUIDATEUR

Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu me confier et conformément aux dispositions légales et réglementaires, je vous ai convoqué en assemblée générale à l'effet de vous présenter les comptes définitifs de liquidation arrêtés aux 20 mars 2025, de vous informer des dernières opérations de liquidation que j'ai pu effectuer jusqu'à ce jour et de vous faire part des propositions de partage qui sont soumises à votre approbation.

Tous les documents prescrits par la loi vous ont été remis avec le présent rapport pour votre information.

1) PRESENTATION DES COMPTES DEFINITIF DE LIQUIDATION

Suite à la cessation d'activité effective au 18 décembre 2024, le bilan se présente de la manière suivante :

ACTIF		PASSIF	
Banque CIC	163 984,21	Capital	35 000,00
		Report à nouveau	0,00
		Résultat	19 627,13
		Cpte courant GENDRE D.	36 158,70
		Cpte courant LARIVIERE E.	33 894,26
		Cpte courant LECLERCQ D.	33 894,26
		Cpte courant GENDRE C.	8 505,42
		Cpte courant LARIVIERE B.	36 158,70
	-----		-----
	163 984,21		163 984,21

2) OPERATIONS DE LIQUIDATION ET DE SITUATION DE LA SOCIETE

Après le paiement des frais de dissolution et de liquidation de la société pour un montant de 1 372,55 euros, des frais divers de banque pour 2,51 euros et du remboursement des comptes courant d'associés, la nouvelle balance des comptes au 20 mars 2025, se présentait comme suit :

ACTIF		PASSIF	
Banque CIC	4 610,35	Capital	35 000,00
		Report à nouveau	0,00
		Résultat 2024	- 19 627,13
		Résultat 2025	- 1 374,86
Cpte courant GENDRE D.	2 165,30		
Cpte Courant LARIVIERE E.	1 878,74		
Cpte courant LECLERQ D.	1 877,74		
Cpte courant GENDRE C.	1 301,58		
Cpte courant LARIVIERE B.	2 164,30		
	-----		-----
	13 998,01		13 998,01

En conséquence, les opérations de liquidation se traduisent par un MALI de 21 001,99 €, le solde de liquidation s'élève à 13 998,01 €. Cette situation ne permet que le remboursement partiel du capital social.

3) PROSITION DE PARTAGE

Je vous propose, en conséquence, de répartir le reliquat de liquidation, qui je vous le rappelle s'élève à 13 998,01 euros, par l'attribution d'une somme 3,999431 euros à chaque part sociale au titre du partage.

Je vous sou mets donc la répartition suivante des biens subsistants après liquidation :

- GENDRE Céline : $13\,998,01 \times 560/3500$, soit 2 239,69 €
- GENDRE David : $13\,998,01 \times 770/3500$, soit 3 079,56 €
- LARIVIERE Eric : $13\,998,01 \times 700/3500$, soit 2 799,60 €
- LECLERCQ Delphine : $13\,998,01 \times 700/3500$, soit 2 799,60 €
- LARIVIERE Bruno : $13\,998,01 \times 770/3500$, soit 3 079,56 €

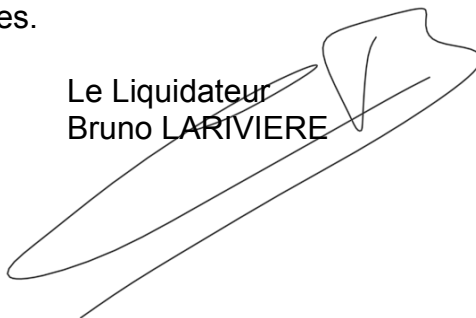
Ce qui compte tenu des acomptes déjà versés, les soldes à versés sont les suivants :

- GENDRE Céline : $2\,239,69 - 1\,301,58 = 938,11$ €
- GENDRE David : $3\,079,56 - 2\,165,30 = 914,26$ €
- LARIVIERE Eric : $2\,799,60 - 1\,878,74 = 920,86$ €
- LECLERCQ Delphine : $2\,799,60 - 1\,877,74 = 921,86$ €
- LARIVIERE Bruno : $3\,079,56 - 2\,164,30 = 915,26$ €

Je vous propose en conséquence de prononcer la clôture de liquidation.

J'espère que ces propositions emporteront votre approbation et que vous voudrez bien, ainsi, me donner quitus de ma gestion en adoptant le texte des résolutions qui vous sont proposées.

Le Liquidateur
Bruno LARIVIERE

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bruno Larivière', written over the printed name.